



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE PONCHON
DU JEUDI 22 MARS 2018

COMMUNE DE PONCHON

Présents : Robert JOYOT, Maire.

Yannig MERLIN; Colette JOLLIVET; Geneviève DELABY; Denis ROLLAND, **Adjoints**.

Bernard LECOCQ ; Nadège PERROTTE ; Alain CHOTEAU ; Olivier WAUTERS ; Jean-Claude GIRET ; Claudine LEFEBVRE ; Gérard SOUFFLET, **Conseillers**.

Absentes : Élodie THÉRY ; Martine CANIVET et Jocelyne LHOTTE.

Secrétaire de séance : Geneviève DELABY.

Compte-rendu de la séance du Jeudi 25 janvier 2018 : aucune observation.



1) **TAUX DES TAXES LOCALES 2018**

À l'unanimité, le **conseil municipal décide** de maintenir les taux des taxes locales, à leur niveau, à savoir :

	2014	2015	2016	2017	2018
Taxe d'Habitation	12,24 %	12,24 %	12,24 %	12,24 %	12,24 %
Taxe sur le Foncier Bâti	35,70 %	35,70 %	35,70 %	35,70 %	35,70 %
Taxe sur le Foncier non Bâti	51,51 %	51,51 %	51,51 %	51,51 %	51,51 %

2) **TABLEAU DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Associations à but SOCIAL ou LOCAL	2017	2018
ANCIENS COMBATTANTS	150 €	150 €
AMICALE DE PONCHON	300 €	300 €
AMICALE DES POMPIERS	300 €	200 €
ASSOCIATION DES JEUNES POMPIERS		100 €
	750 €	750 €
Associations à but CARITATIF		
C.C.A.S.	4 500 €	4 500 €
RESTO DU COEUR	300 €	300 €
SECOURS POPULAIRE	100 €	100 €
SECOURS CATHOLIQUE	100 €	100 €
Fil d'Ariane Aides aux Aveugles	50 €	50 €
	5 050 €	5 050 €
Associations à but SCOLAIRE ou EDUCATIF		
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	700 €	700 €
A.P.L.P.P.	4 500 €	4 500 €
Fonds spécial Collégiens COLLÈGE de NOAILLES	100 €	100 €
	5 300 €	5 300 €
Associations à but SPORTIF		
PONCHON GYM	250 €	300 €
Société de CHASSE	150 €	150 €
	400 €	450 €
Associations à but CULTURE / PATRIMOINE		
A.H.C.P.	250 €	300 €
MUSIQUE en PAYS de NOAILLES	250 €	300 €
MUSÉE RAYMOND JOLY-CLARE	250 €	300 €
	750 €	900 €

5. **Jean-Claude GIRET** a relevé une facture d'eau de 4 500,00 €.
☞ Une fuite s'était produite à l'école.
6. **Jean-Claude GIRET** relève l'instauration de la taxe GEMAPI, destinée à la prévention des inondations.
☞ Les inondations, et l'entretien des rivières, ne sont pas des sujets extérieurs à PONCHON.
7. **Denis ROLLAND et Jean-Claude GIRET** déplorent l'instauration par la THELLOISE, d'une pénalité pour les habitants qui ne se seraient pas branchés dans les délais au réseau d'assainissement collectif.
8. Accessibilité, réaménagement de la mairie, construction d'une ou deux salles des classe, construction d'une salle des fêtes. Jean-Claude GIRET déplore un manque de concertation sur tous ces sujets, qui sont tous à l'étude.
9. **Jean-Claude GIRET** dit avoir décelé, dans les factures de la mairie, des fournitures qui lui semblent plus à l'usage du Maire que de la mairie.
10. **Le conseil municipal** félicite les services communaux pour les aménagements floraux qu'ils ont apportés à l'angle de la rue des Petits Prés et de la rue des Faïenciers.